



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de la Rochelle

Demande n° S3LP120002243

Dénomination nationale : Industries chimiques et pharmaceutiques

Spécialité : Analyses et traçabilité au laboratoire

Présentation de la spécialité

L'objectif du cursus est de former des professionnels de l'analyse et de la gestion de la qualité. Les diplômés de cette spécialité maîtrisent les principales techniques d'analyses physico-chimiques et biologiques ainsi que les outils de la qualité : normes, bonnes pratiques de fabrication (BPF), bonnes pratiques de laboratoire (BPL), démarches d'accréditation, validation de méthodes, métrologie, gestion des déchets... Les métiers visés sont : technicien supérieur en analyse ou assistant qualité.

Cette formation, ouverte en 2004, est portée par le département « Génie biologique » de l'IUT de la Rochelle, auquel s'associent la Faculté des sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur et le lycée Valin. Elle complète l'offre de formation « Biologie » de l'Université de la Rochelle aux côtés d'un DUT « Génie biologique », d'une licence « Biologie et biochimie » et d'un master « Biotechnologie et management en agro-industries ». Le dossier ne positionne pas la spécialité dans le contexte régional et national. Or, l'Université de Poitiers propose un master professionnel avec la même orientation « chimie analytique et démarche qualité ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits		19
Taux de réussite		100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		6 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		89 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		53 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes (promo 2009)	74 %
	enquêtes nationales	67 % - 91 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité répond à une demande des professionnels du secteur de la santé, de l'agro-alimentaire, de l'environnement, dont les laboratoires ont une obligation ou une nécessité d'accréditation. Elle se positionne dans les problématiques actuelles de traçabilité et environnementales. Cette formation semble répondre aux critères de fonctionnement d'une licence professionnelle, mais le dossier présente des lacunes sur certains indicateurs.

Le seul taux de pression affiché est celui de 2009 : voisin de quatre, il montre une certaine attractivité de la spécialité, ce que semble aussi démontrer le nombre croissant des effectifs (passant de 16 à 24). Cependant, on peut regretter que la part d'étudiants provenant de 2^{ème} année de licences (L2) soit négligeable alors que la formation s'articule très bien comme une sortie professionnalisante de la licence de biologie-biochimie. La diversité géographique n'est pas mentionnée.

Les seuls résultats exploitables pour quantifier l'insertion professionnelle sont ceux de 2008/2009. Pour les autres années, les chiffres ne sont pas donnés ou reposent sur des taux de réponse très faibles. Au regard de la promotion 2009, le taux d'insertion de 74 % est satisfaisant et les postes occupés sont en adéquation avec la formation ; aucun renseignement n'est fourni sur la durée moyenne de recherche d'emploi. Pour cette promotion, plus de 26 % des diplômés poursuivent leurs études. Il est impératif que ces chiffres soient confirmés pour les autres promotions, et il faut veiller à ce que les poursuites d'études ne soient pas en augmentation.

Sans qu'aucun partenariat formalisé ne soit mis en place avec des branches professionnelles ou avec des entreprises, la formation laisse une large part aux interventions de professionnels (avec plus de 53 % des enseignements) : environ vingt-six professionnels extérieurs, dont des directeurs d'entreprises, des responsables qualité, des personnels de santé... participent aux cours, et sont des relais pour la mise en place des stages et projets tutorés.

L'équipe pédagogique de cette spécialité semble réactive aux évaluations des étudiants et aux enquêtes réalisées auprès des professionnels, comme le montre la prise en compte des nouvelles normes environnementales. Cependant, aucun conseil de perfectionnement n'est mis en place pour réfléchir aux modifications à apporter en fonction des évolutions de terrain.

L'auto-évaluation a été réalisée au niveau des équipes pédagogiques et de la commission des formations, sous mandat du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU). Formation pourtant orientée dans le domaine de la qualité, elle fait trop preuve d'autosatisfaction, ce qui ne permet pas de remédier aux points faibles.

- Points forts :
 - Des métiers parfaitement ciblés sur un domaine porteur.
 - Une forte implication professionnelle.
 - Un fort taux de réussite.

- Points faibles :
 - Le conseil de perfectionnement n'existe pas.
 - De fortes lacunes dans le dossier, en particulier sur les résultats de l'insertion professionnelle.
 - Pas de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est impératif de mettre en place un conseil de perfectionnement qui réfléchira aux orientations à donner à la spécialité pour :

- Gagner en visibilité parmi le public de L2. Il faut veiller à une complémentarité de l'offre de formation, en mettant en place des passerelles avec les parcours de licences générales.
- Augmenter l'insertion professionnelle et diminuer le taux de poursuites d'études en ouvrant la spécialité à l'alternance. Etant donné la forte implication des professionnels, il faut effectivement explorer les possibilités de l'apprentissage ou des contrats de professionnalisation.

Il est, par ailleurs, vivement conseillé de tenir correctement à jour les enquêtes sur le devenir des diplômés, qui reste un excellent outil de pilotage pour la formation.